

Horaires et Coordonnées

Du Lundi au Vendredi

De 09h à 16h30

Soit à l'Hôpital R. BALLANGER

Soit au CMP de secteur

Psychiatrie A

Tel : 01 49 36 71 62

Psychiatrie B

Tel : 01 49 36 74 40

Psychiatrie C

Tel : 01 49 36 70 83

Le service social de Psychiatrie est sectorisé

Psychiatrie A

Aulnay Sous-Bois / Villepinte

Psychiatrie B

Le Blanc-Mesnil / Tremblay-En-France

Psychiatrie C

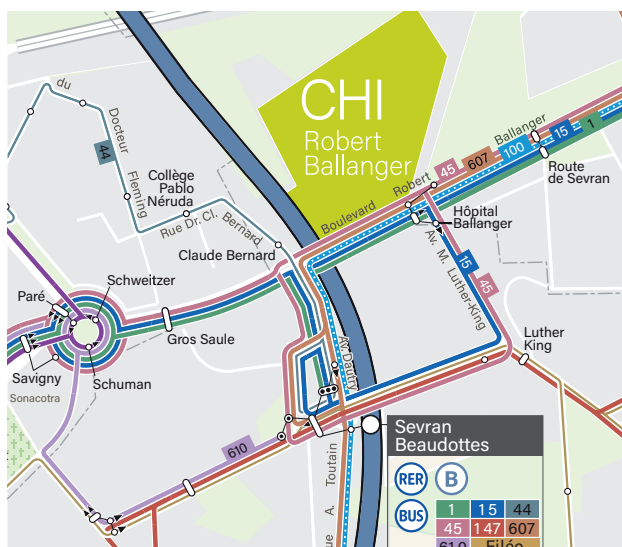
Sevran/ Livry-Gargan / Vaujours

Plan d'accès

CHI Robert Ballanger

Boulevard Robert Ballanger 93602 Aulnay-Sous-Bois

Standard 01 49 36 71 23



Accéder à l'hôpital par les transports publics

Ferroviaires :

ligne B du RER,
arrêt **Sevran Beaudottes**

- De **Roissy**, direction Paris.
- De **Paris**, direction Roissy.

Routiers :

Les bus n° **1, 15, 44, 45, 100, 147, 607, 610** et **618**
s'arrêtent aux stations :
Hôpital ou **gare de Sevran Beaudottes.**

Taxis

La station de taxis se trouve à la gare routière du RER B.

Accéder à l'hôpital par la route

En venant de Paris :

Autoroutes A1 ou A3
direction Roissy CDG -Lille
sortie **zone industrielle**
Aulnay sous bois.

En venant de province :

Autoroute 104 direction
Paris, sortie **Villepinte**
Tremblay

QR Code des coordonnées :



CHI
Robert
Ballanger

Groupement Hospitalier de Territoire

Grand Paris Nord-Est

Aulnay-sous-Bois - Le Raincy-Montfermeil - Montreuil



L'assistant de Service Social en Psychiatrie Adulte



Centre Hospitalier Intercommunal
Robert Ballanger

Service social

Bâtiment 1 - 1er étage

Boulevard Robert Ballanger

93600 Aulnay-sous-Bois

www.ch-aulnay.fr

Pour qui ?

L'assistant de service social à la demande et auprès :

- L'équipe médico-sociale,
- Du patient et de son entourage.

L'assistant de service social est soumis au secret professionnel

Pourquoi ?

▪ Missions principales

L'assistant de service social :

- Vous conseille,
- Vous informe sur vos droits,
- Vous oriente,
- Évalue votre situation sociale,
- Vous soutient dans vos démarches administratives,
- Participe à l'organisation de votre sortie.

▪ Missions spécifiques

L'assistant social de psychiatrie vous accompagne pour :

- L'accès aux droits/ l'accès aux soins,
- La protection juridique des personnes vulnérables
- L'entrée en institution pour personne handicapée/ âgée (Mas, EHPAD, FAM...).

Comment ?

L'assistant de Service Social peut vous rencontrer :

- En entretien médico-social,
- En entretien individuel, en accord avec l'équipe médicale,
- En entretien familial.

Tout suivi social doit être conditionné par un suivi médical